

ser trop vivement un d'entre eux, si isolé qu'il puisse paraître, c'est risquer de les froisser tous et de les rallier dans une communauté nouvelle de ressentiment.

“ Nous n'avons nul désir d'exagérer la situation ; mais, au milieu même des symptômes ; de revirement favorable, des éléments de réconciliation que nous nous plaignions hier à reconnaître, elle est semée d'éventualités graves qu'un rien peut faire éclater, et sur lesquels il importe de ne pas fermer les yeux. Le mal est réparable, mais à la condition d'être traité avec un tact et une promptitude extrêmes. Quelque optimisme que l'on mette à envisager la marche des événements ; il y a maintenant une vérité qui domine tout : c'est que l'heure du laisser-aller est passée, et que chaque minute a son importance. Nous craignons qu'on n'en soit pas suffisamment pénétré.”

On s'est déjà préoccupé, dans la presse américaine et dans la presse canadienne, des conséquences qu'auraient dans l'avenir une scission de la grande république pour tout ce continent. Les rumeurs qui attribuent au Duc de Newcastle le projet d'une union fédérale de toutes les colonies anglaises, ont inspiré au *Herald* de New-York la boutade suivante “ Sans doute, que si le Duc avait été témoin de ce qui se passe aujourd'hui dans la Nouvelle-Angleterre, il proposerait de les ajouter à la confédération britannique ? ” Il y a, en effet, dans le Massachusetts et les Etats voisins, une grande fermentation, résultant d'une réaction assez vive en faveur du Sud. Un autre journal fait observer au *Herald* que l'on peut dire quelquefois la vérité en riant, et qu'advenant une scission on ne saurait prévoir toutes ses conséquences, les choses improbables étant assez souvent celles qui sortent du creuset des révolutions.

On se demande aussi si les nouveaux gouvernements qui surgiront de cette crise, dans le cas où elle atteindrait son plein développement, ne seront pas plus fortement constitués et si l'autorité centrale n'y aura pas une plus large part de pouvoir et d'action. Il est très probable, en effet, comme les conséquences du principe démocratique ont été poussées, pour bien dire, à leurs dernières limites, que tout changement aux Etats-Unis amènera une certaine réaction conservatrice.

Ces préoccupations nous ramènent aux affaires de l'Europe, où le mouvement en sens contraire devient général. Après les concessions que l'Empereur d'Autriche vient de faire à l'esprit du siècle, concessions qui n'ont que le défaut d'être un peu tardives, l'Empereur des Français a dû sentir qu'en maintenant, toute la rigidité de son système quasi-autocratique, il s'exposait à l'accusation aussi spirituelle que bien fondée de ne faire de la liberté que pour l'exportation. Aussi vient-il d'adopter quelques mesures assez importantes, et qui consistent d'abord à rendre aux Chambres françaises le droit de discuter une adresse en réponse au discours impérial, à permettre la publication *in extenso* des débats, et, enfin, à placer dans les Chambres deux ministres, sans portefeuille, qui devront y expliquer et y défendre les mesures du cabinet. De là à la responsabilité franche et entière des ministres et au gouvernement constitutionnel dans toute sa vigueur, il y a certainement encore bien loin. Mais la liberté est un peu comme la lice de LaFontaine, donnez lui un pied, elle en prendra quatre, et les coryphées du parti libéral, notamment M. Forcade, de la *Revue des Deux-Mondes*, se livrent aux plus grandes espérances et à une assez vive jubilation.

Au moment où cette nouvelle ère était sur le point de s'inaugurer, un des anciens sénateurs de la monarchie constitutionnelle, M. le Duc Decazes, mourait à l'âge de 80 ans.

M. Decazes a joué en France, à diverses époques, un rôle des plus difficiles. Il a vu s'opérer toutes les révolutions et tous les changements de système et de dynasties qui se sont succédés depuis 89, et de la plupart de ces événements il pouvait dire : *quorum pars magna fui*. Juge au tribunal de la Seine sous le premier empire, il fut appelé en Hollande par le roi Louis, ce souverain honnête homme, qui aimait mieux sacrifier un trône que de sacrifier les intérêts de son pays à l'ambition de son frère. M. Decazes partagea son exil comme il avait aussi, assure-t-on, partagé, sinon inspiré, sa noble résistance.

A la première restauration, M. Decazes pouvait, d'après ce qui s'était passé, se rallier sans déshonneur aux Bourbons ; il le fit et leur resta fidèle pendant les Cent Jours. C'est une des tristes leçons de l'histoire que de parcourir les harangues qui furent adressées, tantôt aux Bourbons, tantôt à Napoléon, à cette époque ; la magistrature donna dans ces humiliantes parades ; mais M. Decazes s'opposa à l'adresse que la Cour royale avait préparée. Quelques-uns de ses collègues soutenant que la rapidité d'un voyage de l'Empereur, de Cannes à Paris, était l'indice du vœu populaire, il répondit : “ Je ne savais pas que la légitimité fut le prix de la course.” Destiné et exilé, il alla attendre, à Libourne, la seconde restauration. Après Waterloo, il se rendit à Paris et prit, de sa propre autorité, au nom du roi, le poste de préfet de police. Son énergie réussit d'un côté à maintenir la population parisienne dans de justes bornes à l'égard des alliés, et à protéger d'un autre côté la population de la ville et ses monuments contre les excès des vainqueurs. Sa conduite lui procura à un haut degré la faveur de Louis XVIII. Il fut alors exposé aux attaques des partis extrêmes. Tandis que le parti libéral faisait retomber sur lui la responsabilité des violences réactionnaires qui se faisaient malgré le gouvernement, et jusqu'à celle des massacres du midi, dont il avait cependant fétri les auteurs, à la tribune, du nom “ de profanateurs du royalisme et de bourreaux enrolés,” il s'attirait la haine des royalistes, qui le soupçonnaient de donner au Roi

des conseils de modération et de conciliation. Après l'évasion de La Valette, le roi, qui jugeait bien la situation, lui dit ce mot spirituel : “ Vous verrez qu'ils diront que c'est nous.” C'est à cette époque que se place la jolie anecdote rapportée par M. Pitre Chevalier, dans le *Musée des Familles* :

“ M. R..., qui possède une précieuse collection de caricatures politiques, dont les premières pièces remontent au commencement de la révolution, en compte une certaine faite sur M. Decazes. Les artistes ménagèrent peu ce ministre, qui se recommandait cependant par le goût éclairé des arts, et qui avait même un fort joli talent de dessinateur qu'il exerçait volontiers dans le genre plaisant.

Mais les épigrammes au crayon faites contre lui étaient loin de chagriner M. Decazes ; la preuve en est dans un des dessins satiriques de la collection de M. R...

Cette caricature, faisant allusion au fameux système de bascule sur lequel reposait la politique du ministre, était intitulée : *le Grand équilibriste*, et représentait M. Decazes dansant sur la corde avec un balancier aux bouts duquel étaient suspendus, d'un côté un voltigeur de Louis XV, et de l'autre un jacobin en carmagnole.

L'œuvre était piquante ; son auteur ne l'avait pas signée ; elle se débattait en secret, sous le manteau, et elle eut un grand succès. Le directeur de la police parvint à en saisir un certain nombre d'exemplaires, et il se rendit chez le ministre pour faire preuve de zèle, en l'assurant que l'édition entière et l'auteur ne tarderaient pas à être saisis.

Il tenait à la main une de ces caricatures que le ministre regardait en souriant.

— Comment ! Votre Excellence n'est pas indignée ? s'écria le directeur.

— Pas le moins du monde, et je vous prie de suspendre vos investigations. Veuillez donner des ordres pour que ce dessin circule librement et que l'auteur ne soit pas recherché.

Le directeur représenta au ministre qu'il était trop bon et que son indulgence extrême pouvait avoir de fâcheux effets. Il insistait pour obtenir l'autorisation de poursuivre le dessinateur.

— Eh bien ! répondit le ministre, je vais vous faire un aveu qui vous expliquera mon indulgence : l'auteur de cette caricature, c'est moi.

La stupéfaction du fonctionnaire fut à son comble, lorsqu'à ces mots cette déclaration M. Decazes, ouvrant son portefeuille, — non de ministre, mais de dessinateur, — lui montra les premiers croquis de la caricature qu'il avait esquissés et qui étaient en quelque sorte le brouillon de l'œuvre.”

Lors de l'assassinat du Duc de Berri, en 1820, un député ultra-royaliste, Clausel, ayant accusé directement M. Decazes de complicité, son beau-père, M. de St. Aulaire, exigea que l'épithète de *calomniateur* fut consignée au procès-verbal ainsi que ces paroles : “ Il faut que vous obteniez la tête de M. Decazes ou que la vôtre reste couverte d'infamie.” Le parti royaliste n'en continua pas moins à rejeter sur le ministre la responsabilité du terrible événement, et M. de Châteaubriand, lorsque Louis XVIII fut forcé de consentir à la retraite de M. Decazes, eut le triste courage d'écrire cette phrase devenue célèbre : “ Le pied lui a glissé dans le sang.”

La nécrologie de la fin de l'année contient plusieurs autres noms importants, entr'autres ceux de l'Amiral Napier, qui a joué un si grand rôle dans la marine et dans la politique anglaise ; du Duc de Norfolk, catholique anglais éminent ; de Lord Aberdeen dont nous parlerons dans notre prochaine revue ; de Hersent, célèbre peintre français, et de M. Poinsoy, président de la Cour Impériale de Paris, assassiné avec une audace et une cruauté inouïes dans une des voitures d'un convoi de chemin de fer, dans laquelle il se trouvait seul avec son meurtrier, qui est parvenu à s'échapper.

Nos journaux ont publié dernièrement la biographie de deux excellents prêtres, enlevés tous deux au ministère lorsqu'ils pouvaient encore rendre de très grands services, M. Pilon, chanoine du chapitre de Montréal, et M. Larré, sulpicien. Le premier n'était âgé que de 38 ans et le second avait 54 ans.

Avant que cette feuille se trouve entre les mains de beaucoup de nos lecteurs, une morte illustre et dont on parlera longtemps dans l'histoire sera, aussi elle, descendue dans son tombeau. L'année 1860 aura disparu, année remplie de graves événements et qui laisse à son héritière, dans les deux mondes, une succession difficile à régler.

Le roi est mort ; vive le roi ! Mil huit cent soixante n'est plus, vive mil huit cent soixante et un ! Aussi comme l'on va fêter ce nouveau souverain ! Entendez-vous déjà le concert de louanges qui s'élève de toutes les bouches, voyez-vous les dons et les riches présents que l'on apporte de tous côtés ?

C'est aussi l'usage de célébrer l'avènement du nouveau monarque par des souhaits que l'on échange en courant. Soyons brefs.

Il y a deux classes d'hommes parmi nos lecteurs comme dans toute la grande famille humaine, les heureux et les malheureux, ou ceux qui s'imaginent l'être, ce qui revient au même.

Aux heureux nous souhaitons la discrétion et la patience envers l'autre classe, rarement juste pour eux quelque chose qu'ils fassent. Qu'ils ne se lassent point de lui prodiguer le plus délicatement possible et comme à son insçu tous les secours imaginables ! Peut-être le plus grand bien qu'ils pourront lui faire ce sera de jouir modestement de leur bonheur.

Aux malheureux nous souhaitons d'éviter deux abîmes, le découragement et l'envie. Quant à cette dernière, quelque illusion qu'elle